



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VOYAGEURS DU MONDE

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés*

Exercice clos le 31 décembre 2021
VOYAGEURS DU MONDE
55, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Ce rapport contient 48 pages
Référence : FC-VdB



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VOYAGEURS DU MONDE

Siège social : 55, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Capital social : €3.723.659

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société VOYAGEURS DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VOYAGEURS DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.1 « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2021 du règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note 6.11 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et principes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;

- Les écarts d'acquisition dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2021 s'établit à 34.883 milliers d'euros, et les marques dont le montant net s'élève à 15.280 milliers d'euros, tel qu'il est présenté dans le tableau de la note 8.2 détaillant les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

VOYAGEURS DU MONDE*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 28 avril 2022
KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Vincent de Becquevort
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2022
Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*



Vianney Martin
Associé

VOYAGEURS DU MONDE

LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE SUR MESURE ET DU VOYAGE D'AVENTURE

Rapport
Annuel

31 décembre

2021

Période de 12 mois

SOMMAIRE

Note : les comptes consolidés ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en milliers d'euros.

1	<u>BILAN CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)</u>	6
2	<u>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</u>	7
3	<u>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</u>	8
4	<u>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</u>	9
5	<u>REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION</u>	10
5.1	REFERENTIEL COMPTABLE	10
5.2	PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION	11
5.3	DATE DE CLOTURE DES COMPTES	14
5.4	ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES AU GROUPE	14
5.5	TITRES D'AUTOCONTROLE	14
6	<u>REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES</u>	15
6.1	ECARTS D'ACQUISITION	15
6.2	CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES EXPRIMES EN DEVISES	16
6.3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16
6.4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
6.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17
6.6	STOCKS	18
6.7	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	18
6.8	PROVISIONS	18
6.9	IMPOTS DIFFERES	18
6.10	COMPTABILISATION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN DEVISES	19
6.11	CHIFFRE D'AFFAIRES	19
6.12	MARGE BRUTE	19
6.13	RESULTAT D'EXPLOITATION ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
6.14	ENGAGEMENTS HORS BILAN	20
7	<u>EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION</u>	21
8	<u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u>	22
8.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22
8.2	ECARTS D'ACQUISITION	23
8.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24
8.4	TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25
8.5	STOCK ET EN-COURS	26

8.6	AVANCES ET ACOMPTES VERSES	26
8.7	CREANCES D'EXPLOITATION, AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	26
8.8	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE	27
8.9	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	28
8.10	PROVISIONS	29
8.11	DETTES FINANCIERES	29
8.12	DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	31
8.13	INSTRUMENTS FINANCIERS	32
8.14	AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN	33

9 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT **35**

9.1	RESULTAT D'EXPLOITATION	35
9.2	RESULTAT FINANCIER	37
9.3	RESULTAT EXCEPTIONNEL	37
9.4	ANALYSE DE L'IMPOT	37

10 AUTRES INFORMATIONS **39**

10.1	INFORMATIONS SECTORIELLES	39
10.2	EFFECTIF MOYEN DU GROUPE	40
10.3	COMMENTAIRES RELATIFS AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	40
10.4	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	41
10.5	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	41
10.6	EVENEMENTS POST-CLOTURE	41

Note liminaire

Le règlement ANC 2020-01 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 unifie, abroge et remplace les trois principaux règlements relatifs aux comptes consolidés, dont le CRC 99-02 pour les sociétés commerciales et entreprises publiques.

Les incidences de l'application de cette nouvelle réglementation sont explicitées en section 5.1 Référentiel comptable.

FAITS SIGNIFICATIFS au 31 décembre 2021

En 2021, l'évolution de la pandémie de la Covid, conjuguée à un très faible nombre de pays accessibles, ont considérablement perturbé l'activité. Jusqu'au mois de mai, le Groupe a assuré peu de départs, géré de nouveaux reports de voyages et enregistré très peu d'inscriptions. Seul l'été, avec peu de destinations ouvertes (Europe, Afrique), et les départs assurés sur la fin de l'année, ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 151,7 millions d'euros, en progression de 29% par rapport à 2020 et en recul de 69% par rapport à 2019.

Pour faire face à cette très forte baisse de l'activité, le Groupe a continué de prendre d'importantes mesures de réduction des charges. Sur le premier semestre 2021, le régime d'activité partielle, avec une prise en charge à 100% de la partie chômeuse, a été maintenue, dans la continuité de l'exercice 2020. A compter du mois de septembre, les entités françaises du Groupe ont mis en place l'activité partielle de longue durée. Ce dispositif, d'une durée de 36 mois, peut être activé pendant 24 mois, en respectant un taux moyen d'activité de 50%. Il offre un taux de prise en charge de 85%. Ces mesures ont permis de réduire sensiblement la masse salariale.

Sur l'ensemble de l'exercice, les charges d'exploitation ont baissé de 54% par rapport à 2019, dont une réduction de 88% des budgets marketing et de communication. Le Groupe a également bénéficié au premier semestre 2021 de l'aide coûts fixes Groupe.

Dans ce cadre, l'EBITDA s'est élevé à 7,8 millions d'euros (-13,2 millions d'euros en 2020 et +33,6 millions d'euros en 2019). Après prise en compte des dépréciations, dotations aux amortissements et charges financières, le résultat net ressort à -0,3 million d'euros (-13,7 millions d'euros en 2020 et +20,3 millions d'euros en 2019).

Le Groupe a également procédé à une double émission d'obligations convertibles en actions pour un montant total de 130 millions d'euros :

- Certares a investi dans la société Avantage, holding de contrôle du Groupe, en souscrivant à une émission d'obligations convertibles, accompagné par Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 40M€.
- Parallèlement, Voyageurs du Monde a réalisé une première émission d'obligations convertibles réservée à Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 75M€.
- En juillet 2021, Voyageurs du Monde a procédé à une seconde émission d'obligations convertibles, avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 55 M€. La société Avantage a souscrit à hauteur de 36M€ investis par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance dans Avantage.

Le Groupe a ainsi renforcé ses capacités d'investissement et confirme son ambition de développement en dehors de France, notamment par voie de croissance externe, et sur ses deux métiers principaux, le Voyage sur Mesure et le Voyage d'Aventure.

Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021

1 BILAN CONSOLIDE (en milliers d'euros)

ACTIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	<i>Note 8.1</i>	55 326	56 537
<i>dont Ecart d'acquisition (1)</i>	<i>Note 8.2</i>	34 883	36 286
Immobilisations corporelles	<i>Note 8.3</i>	8 348	9 363
Immobilisations financières	<i>Note 8.4</i>	1 987	2 449
ACTIF IMMOBILISE		65 660	68 349
Stocks et en-cours	<i>Note 8.5</i>	328	387
Avances et acomptes versés	<i>Note 8.6</i>	556	217
Clients et comptes rattachés	<i>Note 8.7</i>	55 733	42 269
Autres créances et comptes de régularisation (2)	<i>Note 8.7</i>	41 048	29 790
Valeurs mobilières de placement	<i>Note 8.8</i>	193	432
Disponibilités	<i>Note 8.8</i>	232 148	170 353
ACTIF CIRCULANT		330 007	243 447
TOTAL ACTIF		395 667	311 796

PASSIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capital social		3 724	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apports		17 803	15 103
Réserves		80 431	94 162
Ecart de conversion		(800)	(2 654)
Résultat de l'exercice		(333)	(13 676)
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	<i>Notes 4 & 8.9</i>	100 825	96 626
INTERETS MINORITAIRES	<i>Note 4</i>	1 631	1 587
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>Note 8.10</i>	1 300	1 359
Emprunts et dettes financières	<i>Note 8.11</i>	135 633	57 304
Avances et acomptes reçus	<i>Note 8.12</i>	33	46
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 8.12</i>	20 558	13 458
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	<i>Note 8.12</i>	135 688	141 416
DETTES		291 911	212 224
TOTAL PASSIF		395 667	311 796

Conformément à l'application de la nouvelle réglementation :

- (1) Les écarts d'acquisition sont enregistrés en « Immobilisations incorporelles » ;
- (2) Les écarts de conversion latents (actifs et passifs) sont conservés au bilan et respectivement comptabilisés en « Autres créances et comptes de régularisation » et en « Autres dettes et comptes de régularisation ».

2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Chiffres d'affaires	151 710	117 255
Coûts des prestations vendues	(104 594)	(81 513)
Marge brute	47 116	35 741
<i>Taux de marge brute</i>	31,06%	30,48%
Autres produits d'exploitation	10 798	1 521
Services extérieurs	(15 480)	(17 058)
Charges de personnel	(33 185)	(31 929)
Autres charges d'exploitation	(153)	(41)
Impôts et taxes	(1 281)	(1 452)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(3 758)	(4 640)
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>	<i>(53 858)</i>	<i>(55 120)</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION (1)	4 056	(17 858)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (2)	(3 000)	0
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION (1)	1 056	(17 858)
Résultat financier	(2 959)	(528)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(1 902)	(18 386)
Résultat exceptionnel	2 135	(137)
Impôts sur les résultats	(586)	4 800
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	(353)	(13 722)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(353)	(13 722)
Intérêts minoritaires	20	46
RESULTAT NET (part du groupe)	(333)	(13 676)
Résultat par action (en Euros)	(0,09)	(3,71)
Résultat dilué par action (en Euros)	(0,09)	(3,71)

Conformément à l'application de la nouvelle réglementation :

- (1) Les agrégats « Résultat courant des entreprises intégrées » et « Résultat d'exploitation » n'existent plus. Les agrégats « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » leur sont substitués. La colonne comparative 2020 présentée dans les états financiers 2021 est amendée en ce sens.
- (2) Les « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » figurent dorénavant entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net Groupe	(333)	(13 676)
Résultat net minoritaires	(20)	(46)
Amortissements, provisions et transferts de charges	6 031	4 558
Variation des impôts différés	182	(3 528)
Plus-values de cession	(751)	(8)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 108	(12 701)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<i>Note 10.3</i> (24 217)	6 897
SOUS-TOTAL I	(19 109)	(5 804)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 584)	(2 389)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	801	141
Incidence des variations de périmètre	<i>Note 10.3.1</i> (241)	(3 906)
Variation des prêts et autres immobilisations financières	(117)	(42)
Remboursement des prêts et autres immobilisations financières	169	359
SOUS-TOTAL II	(973)	(5 837)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Nouveaux emprunts	276	49 575
Augmentation des autres dettes financières	132 777	1 593
Diminution des autres dettes financières	(101)	(487)
Remboursements d'emprunts	(52 016)	(2 239)
SOUS-TOTAL III	80 936	48 442
Incidence des variations de taux de change	691	(872)
SOUS-TOTAL IV	691	(872)
Variation nette de la trésorerie : I+II+III+IV	61 545	35 929
Trésorerie d'ouverture	170 782	134 853
Trésorerie de clôture	<i>Note 8.8</i> 232 326	170 782
VARIATION DE LA TRESORERIE	61 545	35 929

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation nette au 31 décembre 2019	3 692	15 103	74 084	20 254	(1 147)	111 986	2 250	114 237
Affectation du résultat (hors dividendes)			20 254	(20 254)		0		0
Incidence des variations de périmètre			(6)			(6)	(518)	(524)
Résultat net de la période				(13 676)		(13 676)	(46)	(13 722)
Ecart de conversion					(1 507)	(1 507)	(94)	(1 601)
Autres mouvements			(171)			(171)	(6)	(177)
Situation nette au 31 décembre 2020	3 692	15 103	94 161	(13 676)	(2 654)	96 626	1 587	98 213
Affectation du résultat (hors dividendes)			(13 676)	13 676		0		0
Augmentation de capital	32	2 700				2 732		2 732
Titres de l'entreprise consolidante			(124)			(124)		(124)
Résultat net de la période				(333)		(333)	(20)	(353)
Ecart de conversion					1 854	1 854	81	1 935
Autres mouvements			70			70	(16)	54
Situation nette au 31 décembre 2021	3 724	17 803	80 431	(333)	(800)	100 825	1 631	102 457

5 REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Voyageurs du Monde sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France.

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par le nouveau règlement qui s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions et contrats survenant postérieurement au 1^{er} janvier 2021. En l'absence de retraitement rétroactif, la colonne comparative au titre de l'exercice 2020 est présentée conformément à l'exercice 2021, tout en respectant les règles antérieures régies par le règlement CRC 99-02.

Les principales incidences au titre des changements comptables portent sur les éléments suivants :

- **Changements de présentation**

- Écarts d'acquisition (cf. note 6.1) : à l'actif du bilan consolidé, les écarts d'acquisition sont présentés en tant que poste faisant partie des immobilisations incorporelles, ce qui confirme leur nature d'immobilisation incorporelle. Dans le modèle de bilan du règlement CRC 99.02, les écarts d'acquisition sont présentés comme la première ligne de l'actif avant les immobilisations incorporelles.
- Compte de résultat (cf. note 6.13) : sur le compte de résultat consolidé apparaissent désormais deux résultats d'exploitation, l'un avant les amortissements et dépréciations d'écarts d'acquisition, l'autre après ces charges (ANC, règlement précité, art. 281-2 et 282-3). Dans le modèle du règlement CRC, les amortissements de l'écart d'acquisition figurent comme le dernier poste avant le « Résultat net de l'ensemble consolidé ».

- **Changements de méthode**

- Écarts de conversion (cf. note 6.10) : à la suite de l'application du nouveau règlement ANC 2020-01, le traitement des écarts de conversion est modifié.

Désormais la méthode prévue pour la consolidation est similaire à celle du Plan Comptable Général français, à savoir la constatation des gains de change latents sur créances ou sur dettes en écart de conversion passif et à l'inverse, la constatation des pertes de change latentes sur ces mêmes actifs et passif en écart de conversion actif. Dans le cas d'une perte de change latente, une provision est constatée.

Dans le cadre de ce changement de méthode, la méthode est dite prospective. Aucun retraitement n'est effectué sur les années précédentes, les écritures de l'exercice précédent étant extournées à chaque nouvelle consolidation, elles le seront également pour cet exercice.

Le passage des écarts de conversion en résultat est maintenant interdit.

Cette nouveauté est sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

Le Groupe applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

Les modalités retenues par le Groupe dans la mise en œuvre de ces principes tiennent compte des particularités liées à la nature de l'activité du Groupe Voyageurs du Monde et sont appliquées de façon constante.

Les états financiers des sociétés consolidées sont établis selon les règles comptables définies ci-après.

5.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive, directement et indirectement, par le Groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus directement et indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées proportionnellement.

Les évolutions de périmètre sont récapitulées, le cas échéant, en Note 7.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Voyageurs du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	315459016	100%	100%	Maison mère
Comptoir des Voyages SA	2B Place du Puits de L'Ermité 75005 PARIS	341006310	99,69%	99,13%	Intégration globale
The Icelandic Travel Company	Feroakompaniio ehfkt.691100-2270 Dugguvogur 2 104 REYKJAVIK ISLANDE	Société islandaise	89,73%	90,00%	Intégration globale
Terres d'Aventure SA	30 rue Saint Augustin 75002 PARIS	305691149	99,47%	100,00%	Intégration globale
Villa Nomade	Zaouia el Abassia derb El Marstane n° 7 MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,99%	99,99%	Intégration globale
Maroc sur Mesure	43 bis Kaw kab Center MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,75%	99,75%	Intégration globale
Nomade Aventure SAS	40 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 PARIS	384748315	99,47%	98,67%	Intégration globale
Voyageurs d'Egypte SAE	43 Batal Ahmed Abdul Aziz Street Mohandseen LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	99,85%	99,85%	Intégration globale
Villa Bahia Empreendimentos Turisticos Limitada	Largo do Cruzeiro de São Francisco n° 16 Pelourinho 40026-970 SALVADOR DO BAHIA BRESIL	Société brésilienne	99,99%	99,99%	Intégration globale
Livres et Objets du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443470802	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyages sur le Nil	2 abdellatif el soufany street Abdin, LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	51,00%	51,00%	Intégration globale
Grèce sur Mesure Travel & Tourism LTD.	Andrea Metaxa 2 - Exarcheia 106 81 A THENS GREECE	Société grecque	97,57%	97,57%	Intégration globale
Satyagraha's Guest House Proprietary Ltd	15 Pine Road Orchards 2192, JOHANNESBURG SOUTH AFRICA	Société sud-africaine	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde SA	18 Bd Georges-Favon 1204 GENEVE SUISSE	Société suisse	100,00%	100,00%	Intégration globale
Uniktour Inc.	555, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau RC03, MONTREAL (QUEBEC), H2Z 1B1, CANADA	Société canadienne	69,06%	69,15%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Chamina Sylva	43 Place de Jaude, 63000 CLERMONT FERRAND	389249426	99,47%	100,00%	Intégration globale
Destinations en direct SASU	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	753020437	98,74%	99,03%	Intégration globale
Erta Ale Developpement	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	512359548	99,47%	99,17%	Intégration globale
Allibert SAS	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	340110311	99,47%	100,00%	Intégration globale
Aventure Berbère	Angle Avenue Hassan II et rue Khalid Ibn El Oualid, 4ème étage, n°41 Guéliz, MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,47%	100,00%	Intégration globale
La Pélerine SARL	Place Limozin 43170 SAUGUES	439482233	99,47%	100,00%	Intégration globale
Loire Valley travel SASU	2 rue Jean Moulin 41000 BLOIS	347762494	99,47%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs au Japon SASU	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443472048	100,00%	100,00%	Intégration globale
Madere Active Holidays	Primeira Travessa da Olaria, Edificio Joao II, 3° Andar Letra Q 9125-071 Caniço MADEIRA PORTUGAL	Société portugaise	59,68%	60,00%	Intégration globale
Caminando Costa Rica	Avenida 11 con calle transversal 7 Barrio Amon SAN JOSÉ COSTA RICA	Société costaricienne	99,47%	100,00%	Intégration globale
Original Travel Company Limited	111 Upper Richmond Road LONDON EC2R 8DD UNITED KINGDOM	4437204	87,59%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde UK Limited	111 Upper Richmond Road, LONDON UNITED KINGDOM, SW15 2TL	10471371	87,59%	86,74%	Intégration globale
KE Adventure Travel Limited	Central Car Park Road, Keswick CUMBRIA CA12 5DF UNITED KINGDOM	1911512	99,47%	100,00%	Intégration globale
Mickledore Travel Limited	42, St Johns street, Keswick, CUMBRIA CA12 5AG UNITED KINGDOM	5240113	99,47%	100,00%	Intégration globale

5.3 Date de clôture des comptes

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables établies au 31 décembre 2021.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

5.4 Elimination des opérations internes au Groupe

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, provisions couvrant des risques à l'intérieur du Groupe, plus-values ou moins-values significatives dégagées à l'occasion de cessions internes au Groupe).

5.5 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par une société dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions aux salariés sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Leurs variations sont reclassées en flux de Besoin en Fonds de Roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

Depuis 2009, Voyageurs du Monde détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces titres sont retraités dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres et apparaissent en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

6 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

6.1 Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge, retraités selon les normes du Groupe, sont évalués à leur juste valeur pour le Groupe. Celui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

Les écarts d'acquisition constatés entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part de l'entité acquéreuse dans la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition » au sein des immobilisations incorporelles (§ 8.1). Par application du règlement antérieur CRC 99-02, ceux-ci étaient préalablement enregistrés sur une ligne distincte « Écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition étaient systématiquement amortis jusqu'au 31 décembre 2015.

En application du règlement 2015-07 de l'ANC applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, le groupe a analysé les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisition et en a conclu qu'elles étaient non limitées. En conséquence, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2016. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour justifier l'absence de surévaluation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de chaque entité du Groupe correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa valeur de marché.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une méthodologie DCF (Discounted Cash Flows). Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital (11,4% pour les entités d'Europe continentale au titre de cet exercice contre 10,3% en 2020). Chaque calcul tient compte des caractéristiques propres à chaque pays.

Dans ce cadre, Voyageurs du Monde détermine une valeur d'entreprise dite résiduelle. Cette valeur résiduelle est issue de la valeur d'entreprise brute (somme des cash flows futurs actualisés) minorée de la valeur des marques testées par ailleurs et de l'ensemble des autres actifs (dont besoin en fonds de roulement) nécessaires à l'exploitation. La valeur d'entreprise résiduelle ainsi obtenue est systématiquement comparée à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition.

Cette démarche s'appuie sur les plans d'affaires à 5 ans arrêtés par le management du groupe, auxquels sont appliqués le coût moyen pondéré du capital et un taux de croissance à long terme retenu à hauteur de 2,0%.

La valeur terminale a été approchée en extrapolant les flux futurs au-delà de 5 ans sur la base du taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe calculé au 31 décembre 2021 sur la base des données de marché à cette date et tenant compte des risques spécifiques de chaque région. Cette mise à jour a conduit à une augmentation de la prime de risque de marché retenue, reflétant une volatilité accrue sur les marchés.

En complément de sa méthodologie DCF, la valeur de marché est, le cas échéant, approchée selon les modalités suivantes :

- Activité de tour opérateur/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôts des clients) de la société.
- Hébergements exclusifs : les sociétés concernées sont toutes propriétaires de leurs locaux et exploitent un hébergement de taille modeste. La valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimé sur rapport d'expert.

La valeur recouvrable ainsi obtenue est comparée à la valeur nette des écarts d'acquisition et une dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée. Cette dépréciation figure dorénavant dans la ligne « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition », située entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

6.2 Conversion des comptes des filiales exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Les bilans sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les droits d'utilisation des photos sont amortis selon la durée du contrat de cession.

Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au chapitre 6.1 Ecart d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle.

Une dépréciation est comptabilisée si cela est jugé nécessaire.

Lors des regroupements d'entreprises, une marque peut être qualifiée d'actif identifiable. Dans ce cas, sa valorisation est estimée en fonction de la rémunération potentielle à laquelle le Groupe rémunérerait un intermédiaire (du type Agence de Voyage) qui distribuerait les produits de la marque.

La valeur de la marque comptabilisée ne peut excéder la valeur de l'écart d'acquisition avant allocation. Ainsi, aucune marque ne peut conduire à la reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif. Les marques ne sont pas amorties. Des tests de dépréciation sont néanmoins réalisés annuellement selon la méthode des redevances (Royalty Relief method). Cette méthode des redevances est basée sur la notion selon laquelle la valeur d'une marque est calculée par référence aux revenus que le

propriétaire de cette marque serait susceptible de percevoir en concédant à des tiers un droit d'utilisation. Au même titre que les écarts d'acquisition, la méthode s'appuie sur une approche de type DCF (Discounted Cash Flow).

Les logiciels et licences sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été initialement inscrites dans les comptes consolidés à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires inclus.

Compte tenu du caractère non significatif du montant des biens financés en crédit-bail, la méthode de retraitement n'est pas appliquée.

Le mode d'amortissement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

Constructions :	linéaire 20 à 50 ans
Agencements :	linéaire 5 à 10 ans
Installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	linéaire 3 à 5 ans
Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
Matériel informatique :	linéaire 3 à 5 ans
Mobiliers et matériel :	linéaire 3 à 10 ans

S'agissant de l'amortissement des constructions, les durées d'utilité de chaque actif sont appréciées en fonction de leurs caractéristiques propres.

6.5 Immobilisations financières

Elles comprennent principalement :

- Les titres de participation des sociétés non consolidées ;

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Les créances rattachées à des participations non consolidées ;

- Les dépôts de garantie.

6.6 Stocks

Il s'agit essentiellement des stocks d'articles commercialisés par la filiale Livres et Objets du Monde dont l'inventaire est réalisé à la date de clôture, en fin d'exercice. Ils sont évalués selon la méthode PUMP. Le coût d'achat est composé du prix facturé par le fournisseur.

Les stocks obsolètes de livres à rotation lente font l'objet d'une dépréciation.

6.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions de SICAV sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors droit d'entrée. Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

6.8 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

6.9 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode « bilancielle » pour les différences temporaires existant entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale existe au sein du groupe, ce dernier étant considéré comme une entité fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale Voyageurs du monde intègre les entités suivantes : Voyageurs du Monde (entité intégrante), Comptoir des voyages, Destinations en direct, Livres et objets du monde, Voyageurs au Japon.

Les actifs d'impôt relatifs aux déficits reportables et aux amortissements réputés différés sur les années antérieures sont comptabilisés lorsque leur récupération sur une durée raisonnable est probable.

6.10 Comptabilisation des transactions libellées en devises

À la suite de l'application du nouveau règlement ANC 2020-01, le traitement des écarts de conversion est modifié.

Désormais la méthode prévue pour la consolidation est similaire à celle du Plan Comptable Général français, à savoir la constatation des gains de change latents sur créances ou sur dettes en écart de conversion passif et à l'inverse, la constatation des pertes de change latentes sur ces mêmes actifs et passif en écart de conversion actif. Dans le cas d'une perte de change latente, une provision est constatée.

Dans le cadre de ce changement de méthode, la méthode est dite prospective. Aucun retraitement n'est effectué sur les années précédentes, les écritures de l'exercice précédent étant extournées à chaque nouvelle consolidation, elles le seront également pour cet exercice.

Le passage des écarts de conversion en résultat est maintenant interdit.

Cette nouveauté est sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

6.11 Chiffre d'affaires

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est directement lié à la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci.

Le chiffre d'affaires inclut aussi les commissions reçues des prestataires.

6.12 Marge brute

La marge brute est un agrégat du résultat d'exploitation. Cette marge est calculée par différence entre le chiffre d'affaires voyage défini ci-dessus et toutes les charges directes (coût d'achat des prestations voyage, commissions versées aux intermédiaires éventuels et charges de personnel des guides).

6.13 Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.14 Engagements hors bilan

En accord avec le nouveau référentiel ANC 2020-01, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors-bilan (§ 8.14.1).

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 62 ans,
- L'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA+ 10 ans de 0.98% au 31 décembre 2021,
- La progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- Un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - Du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
 - Des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- L'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

A fin 2021, les engagements de retraite s'élèvent à 2 551 milliers d'euros contre 2 459 milliers d'euros fin 2020.

Les autres engagements hors bilan (reçus ou donnés) sont détaillés par nature dans la note 8.14.

7 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2021 sont les suivantes :

Premier semestre

- Acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires chez Voyageurs du Monde UK Limited (+ 1,0 % d'intérêt) qui a généré un écart d'acquisition de + 153 K€ ;
- Augmentation de capital chez Villa Bahia de 70 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde, l'écart d'acquisition sur la société a augmenté de 1 K€.

Deuxième semestre

- Augmentation de capital chez Villa Bahia de 50 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde, l'écart d'acquisition sur la société a augmenté de 1 K€.

8 NOTES RELATIVES AU BILAN

8.1 Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 :

en milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Ecarts d'acquisition	44 115	(9 232)	34 883	36 286
Licences, logiciels	14 463	(12 207)	2 256	2 689
Frais d'établissement	309	(269)	40	40
Droit au bail	2 211	(333)	1 878	1 878
Marques	15 280		15 280	13 966
Autres immo. Incorporelles	5 831	(4 843)	988	1 678
TOTAL	82 209	(26 883)	55 326	56 537

Le poste « Marques » comprend principalement les marques « Allibert Trekking » pour 9 millions d'euros, « Terres d'Aventure » pour 3 millions d'euros, « Nomade Aventure » pour 1,3 millions d'euros, « Voyageurs en Egypte » pour 1,3 millions d'euros, « Uniktour » pour 0,3 millions d'euros et GNGL pour 0,3 million d'euros. Compte tenu de l'évolution du contexte géopolitique en Egypte, la dépréciation de la marque « Voyageurs d'Egypte » a été reprise.

Les principales variations hors écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31/12/2020	37 282	(17 031)	20 251
Entrée de périmètre			
Acquisitions (dotations)	694	(1 871)	(1 177)
(Cessions) reprises	(25)	1 325	1 300
Mouvements de périmètre			
Reclassement	(76)		(76)
Différence de conversion	218	(73)	145
31/12/2021	38 093	(17 651)	20 442

Les investissements de l'exercice sont principalement relatifs à l'acquisition de logiciels et de licences informatiques pour Voyageurs du Monde (407 milliers d'euros) et à l'acquisition de logiciels (87 milliers d'euros) pour Terres d'Aventure.

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la livre sterling et du dollar canadien contre l'euro entre les deux exercices.

Les autres variations n'appellent pas de commentaire particulier.

8.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition à durée de vie non limitée ne sont plus amortis.

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31/12/2020	42 449	(6 163)	36 286
Entrée de périmètre			
Acquisitions (dotations) (Cessions) reprises		(3 000)	(3 000)
Mouvements de périmètre	155		155
Reclassement			
Différence de conversion	1 511	(69)	1 442
31/12/2021	44 115	(9 232)	34 883

Le tableau ci-dessous reflète le détail des écarts d'acquisition au 31 décembre 2021 :

Sociétés	Valeurs brutes 31/12/2020	Augmentation	Différence de conversion	Valeurs nettes 31/12/2020	Augmentation	Dépréciation	Différence de conversion	Valeurs nettes 31/12/2021
Allibert	72			72				72
Bahia	9			9	2			11
Destination en Direct	3			3				3
Erta Ale Developpement	11 225	426		11 651				11 651
Terres d'Aventure (SVP)	960			960				960
Terres d'Aventure	35			35				35
Voyageurs d'Egypte	-			-				-
Comptoir des Voyages	306			306				306
Uniktour	959			959				959
Nomade Aventure	-			-				-
Chamina Sylva	232			232				232
Maroc sur Mesure	-			-				-
Villa Nomade	-			-				-
La Pèlerine	180			180				180
KE Limited	9 144		(491)	8 653			605	9 258
Mickeldore	3 024		(162)	2 862			200	3 062
Loire Valley Travel	270			270				270
Voyageurs du Monde UK	7 464	3 031	(400)	10 095	153	(3 000)	637	7 885
TOTAL	33 882	3 457	(1 053)	36 286	155	(3 000)	1 442	34 883

La variation des écarts d'acquisition relatifs aux entités Original Travel Company Limited et KE Adventure Travel Limited et Mickeldore est liée à la différence de conversion entre les deux exercices (variation du cours de change de la livre sterling). L'augmentation de l'écart d'acquisition sur Voyageurs du Monde UK / OT provient également de l'acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires par Voyageurs du Monde.

Le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité combinées au taux d'actualisation (de +1,0% à -1,0%), au taux de croissance (de -0,5% à +0,5%) et au taux de marge sur l'EBITDA (de -1,0% à +1,0%). La marge des tests (headroom), qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge (headroom) démontrent que la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable pour toutes les entités sauf Voyageurs du Monde UK où nous avons constaté une dépréciation de l'écart d'acquisition (Note 6.1 Ecarts d'acquisition).

8.3 Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 :

en milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Terrains	307	0	307	303
Constructions	8 208	(5 471)	2 737	2 977
Inst. Techniques	3 990	(3 410)	580	598
Autres immo. corp.	33 444	(29 351)	4 093	4 905
Immo. en cours	630	0	630	535
Av & Acpte sur immo. corp	1	0	1	45
TOTAL	46 580	(38 232)	8 348	9 363

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31-déc-20	45 630	(36 268)	9 363
Entrée de périmètre	0	0	0
Acquisitions (dotations)	889	(1 943)	(1 053)
(Cessions) reprises	(424)	375	(50)
Reclassement	(83)	0	(83)
Différence de conversion	568	(397)	171
31-déc-21	46 580	(38 232)	8 348

Les acquisitions proviennent essentiellement de travaux d'aménagement et de rénovation des bateaux sur le Nil pour Voyageurs d'Egypte (252 milliers d'euros) et Voyageurs sur le Nil (173 milliers d'euros), ainsi que l'achat de matériel de transport et d'informatique pour Allibert (79 milliers d'euros) ; pour Loire Valley Travel (43 milliers d'euros).

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la Livre Egyptienne avec l'Euro entre les deux exercices. Les variations du cours de change du Dirham Marocain, de la Couronne Islandaise et du Dollar Canadien ont également un effet important sur la valeur des immobilisations corporelles dans les comptes consolidés du Groupe.

8.4 Titres de participation, créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations financières au 31 décembre 2021 :

en milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant brut	Amort. et provisions	Montant net	Montant net
Titres de participation non consolidés	696	(669)	27	499
Prêts et autres immo financières	2 051	(91)	1 960	1 951
TOTAL	2 747	(760)	1 987	2 449

8.4.1 *Titres de participation :*

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Montant brut	696	600
Dépréciation	(669)	(101)
TOTAL	27	499

Les caractéristiques des principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	% de contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capitaux propres	CA	Résultat net	Date des données publiées
Aventure Ecuador	40,00%	37,49%	1	(1)	0	55	62	(20)	31/12/2020
Nocito	36,36%	34,07%	27		27	40	30	(14)	31/12/2020
OT Travel Company (UK)	86,74%	84,22%	358	(358)	0	0	0	(55)	31/12/2021
Fairmoove	1,65%	1,65%	75	(75)	0	1 285	397	(996)	31/12/2021
Carw att SAS	5,13%	5,13%	200	(200)	0	(290)	414	(715)	31/12/2021
TOTAL			586	(559)	27				

Ces sociétés n'étant soit ni contrôlées par le Groupe, ni d'importance significative sont exclues du périmètre de consolidation.

8.4.2 *Prêts et autres immobilisations financières :*

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Prêts aux filiales	2	2
Prêts au personnel	139	111
Dépôts et cautionnements	1 846	1 871
Autres immobilisations financières	64	33
Dépréciation	(91)	(66)
TOTAL	1 960	1 951

Les prêts aux filiales et participations sont constitués de prêts à des entités non consolidées.

8.5 Stock et en-cours

Le tableau ci-dessous reflète le détail des stocks et en-cours au 31 décembre 2021 :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Montant brut	367	425
Dépréciation	(39)	(38)
TOTAL	328	387

Les stocks sont composés principalement des stocks de livres et articles de voyage de la librairie Livres et Objets du Monde.

8.6 Avances et acomptes versés

Le tableau ci-dessous reflète le détail des avances et acomptes versés au 31 décembre 2021 :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Montant brut	556	217
Dépréciation	-	-
TOTAL	556	217

Les avances et acomptes correspondent aux montants versés aux fournisseurs de prestations de voyages pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues et d'autre part des acomptes sur prestations non fournies.

8.7 Créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
- Clients et comptes rattachés	55 899	42 420
- Provisions sur créances clients	(166)	(151)
Sous-total créances clients et cptes rattachés	55 733	42 269
- Organismes sociaux	1 535	2 028
- Etat	10 263	4 782
- Autres créances d'exploitation	4 792	8 588
- Créances diverses hors exploitation	2 811	1 746
- Impôts différés actif	4 587	4 739
- Dépréciation	(73)	0
- Charges constatées d'avance	16 402	7 905
- Charges à répartir	731	0
Sous-total autres créances et cptes de régularisation	41 048	29 790
TOTAL CREANCES	96 781	72 059

Les comptes clients correspondent principalement aux factures émises par le Groupe pour des départs postérieurs à la date d'arrêté diminués des acomptes reçus des clients. Les autres créances d'exploitation correspondent principalement aux avoirs et remises reçus ou à obtenir.

Les charges constatées d'avance comprennent les factures fournisseurs enregistrées par le Groupe pour des prestations dont la date de départ est postérieure à la date d'arrêté.

L'analyse des impôts différés est réalisée au § 9.4 de la présente annexe.

8.8 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités et des équivalents de disponibilités dont les valeurs mobilières répondant aux critères. Elle est structurée au 31 décembre 2021 comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Equivalents de trésorerie	193	432
Disponibilités	232 148	170 353
Trésorerie à l'actif	232 341	170 785
Concours bancaires courants	(15)	(3)
TRESORERIE NETTE	232 326	170 782

La trésorerie du Groupe s'élève à 232,3 millions d'euros, soit une progression de 36,04% par rapport au 31 décembre 2020. La variation de trésorerie (incluant des équivalents de disponibilité) est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie. Les placements réalisés par le Groupe correspondent à des comptes à terme de grandes banques françaises (classés sous la rubrique « disponibilités »). Ils répondent à la définition d'équivalents de disponibilités dans la mesure où ils ont une durée de liquidité de moins de 3 mois et sont très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

8.9 Capitaux propres consolidés

8.9.1 *Composition du capital social*

Le capital social de Voyageurs du Monde SA est composé de 3 723 659 actions de 1 euro au 31 décembre 2021 incluant 22 090 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

8.9.2 *Plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés du Groupe*

	Nomade Aventure	Comptoir des Voyages	EAD		Voyageurs UK	DED
Date d'autorisation par l'AG	12/06/2014	08/06/2016	02/06/2016	17/06/2019	25/04/2018	29/05/2018
Nombre total d'actions gratuites attribuées	666	945	21 528	7 000	10 000	5 035
Date effective d'attribution	12/06/2018	07/06/2018	02/06/2018	17/06/2020	25/04/2019	16/10/2021
Augmentation de capital potentielle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Conditions d'attribution	Maintien de la fonction des salariés dans l'entreprise à la date effective d'attribution	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an
Montant de la charge comptabilisée sur la période				31		34
Montant de la provision totale	99	112	143		95	34

8.9.3 *Capital potentiel et résultat par action*

Calcul du résultat de base :

Le calcul du résultat net par action ordinaire est effectué en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires hors actions auto-détenues dans le contrat de liquidité en fin d'exercice, soit 3 723 659 actions moins 2 856 actions, soit 3 720 803 actions.

Calcul du résultat dilué :

Le Groupe a émis le 29 avril 2021 un emprunt obligataire pour un montant de 75 millions d'euros, il s'agit d'un instrument financier dont l'exercice occasionnerait une augmentation de capital, ayant donc théoriquement un effet sur le calcul du résultat dilué par action.

Néanmoins et conformément à l'avis OEC 27 §3, dans la mesure où le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, l'effet dilutif de l'instrument financier ne pouvant être ici qualifié.

8.10 Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Prov.pour litiges	670	592
Prov.pour pertes de change latentes	113	0
Prov.pour risques	341	582
Prov. pour charges	12	21
Sous-total provisions	1 136	1 195
Ecarts d'acquisition négatifs, nets	164	164
Total provisions	1 300	1 359

Les provisions comprennent essentiellement des provisions pour litiges avec les clients (465 milliers d'euros), les salariés (163 milliers d'euros), les fournisseurs (60 milliers d'euros) et pour risques (341 milliers d'euros).

Les écarts d'acquisition négatifs sont relatifs aux plans d'attributions gratuites d'actions octroyés à des salariés d'EAD, de Comptoir des voyages, de Voyageurs UK et de Nomade Aventure.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
31-déc-20	1 359
Dotations	835
Reprises pour provisions devenues sans objet	(898)
Autres mouvements	0
Différence de conversion	4
31-déc-21	1 300

8.11 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Concours bancaires courants	15	3
Comptes courants associés	2 632	237
Autres emprunts et dettes financières	132 986	57 064
TOTAL	135 633	57 304

Les principales variations des autres emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	
31-déc-20	57 064
Augmentation	130 648
Variation de périmètre	0
Ecart de conversion	22
Remboursement d'emprunts	(52 017)
Reclassement	(2 732)
31-déc-21	132 986

L'augmentation correspond à l'émission de deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de 130 000 millions d'euros :

- Un premier emprunt obligataire émis en avril 2021 de 75 millions d'euros au profit de Certares Enrico SARL (nouvel investisseur), Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France (investisseurs historiques).
- Un second emprunt obligataire émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 millions d'euros.

	OCA 1	OCA 2
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

Les emprunts bancaires ont les caractéristiques suivantes :

en milliers d'euros	Empr. 1	Empr. 2
Solde au 31/12/2021	1 442	2 535
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 082
Partie de 1 à 5 ans	288	1 453
Partie au-delà de 5 ans		
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Les deux prêts garantis par l'Etat de 49.500 milliers d'euros ont été remboursés à leur première date anniversaire, au cours de l'exercice 2021.

8.12 Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres dettes se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes reçus	33	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 558	13 458
- Dettes sociales	7 090	6 388
- Dettes fiscales	2 130	1 564
- Autres dettes d'exploitation	26 901	56 764
- Dettes sur immobilisations	56	39
- Autres dettes	1 225	1 924
- Produits constatés d'avance	97 969	74 733
- Ecart de conversion passif	318	4
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	135 688	141 416
TOTAL DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	156 278	154 920

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées pour un départ postérieur à la date d'arrêté. Leur augmentation de 31% est directement liée à la baisse des inscriptions sur l'exercice précédent dans le contexte de crise sanitaire, rattrapée sur l'exercice 2021.

Il est à noter que la forte baisse des autres dettes d'exploitation s'explique par les remboursements effectués à compter de septembre 2021 sur les dossiers reportés à cause de la crise sanitaire et qui s'inscrivaient dans l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020. Cette ordonnance avait permis de reporter les voyages des clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Les sommes résiduelles correspondent aux clients ayant dû reporter leur voyage et non encore réinscrits.

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

8.13 Instruments financiers

Le Groupe utilise des contrats d'achats à terme de devises (de dollars essentiellement) contre euros pour couvrir ses futurs achats de prestations de voyage libellées en devise. Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commande analysé périodiquement.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

	2021		2020		2019	
	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise
Achats à terme dollars	12 056	0,8555	35	0,8764	26 221	0,8451
Achats à terme autres devises	2 181	N/A	621	N/A	13 595	N/A
Vente à terme devises	168	N/A	310	N/A	310	N/A

Par ailleurs, en contrepartie de l'obtention d'un prêt d'un montant de 7.500.000 € à taux variable, Voyageurs du Monde a réalisé une opération de swap de taux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2021	1.442 K€
Taux garanti	0,43 %
	EURIBOR 3M
Taux de référence	0,43 %
Taux payé	0%, si EURIBOR 3M < 0%
Taux reçu	EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

8.14 Autres engagements hors bilan

8.14.1 *Engagements donnés*

Ils se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
- Cautions données (1)	10 469	10 338
- Nantissement sur comptes à terme (2)	14 000	16 000
- Lettres de garantie fournisseurs	265	238
- Contrats d'affrètement aérien	320	320
- Indemnités de départ à la retraite (3)	2 551	2 459
- Hypothèque sur mobilier	52	48
- Garantie donnée par Comptoir des Voyages	18	16
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	27 605	29 355

(1) Les cautions données correspondent principalement aux cautions données par Voyageurs du Monde au bénéfice de certaines filiales du Groupe, notamment aux filiales anglaises au profit de la Civil Aviation Authority.

(2) Le nantissement sur comptes à terme a été donné par plusieurs société du Groupe à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV en contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages

(3) Le calcul des indemnités de départ à la retraite est expliqué en note 6.14.

8.14.2 *Engagements reçus*

La société Comptoir Des Voyages a des franchises pour travaux d'un montant total restant de 52 milliers d'euros.

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- De l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- De l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros).

La société Uniktour dispose aussi d'une ligne de crédit d'un montant de 100 000 CAD.

8.14.3 *Engagements réciproques*

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1er janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.



Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2022 ou au 31/12/2023. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023 ou au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

9 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

9.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comparatif se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Chiffres d'affaires	151 693	117 255
Coûts des prestations vendues	(104 594)	(81 513)
Marge brute	47 099	35 741
<i>Taux de marge brute</i>	31,05%	30,48%
Autres produits d'exploitation	10 815	1 521
Services extérieurs	(15 480)	(17 058)
Charges de personnel	(33 185)	(31 929)
Autres charges d'exploitation	(153)	(41)
Impôts et taxes	(1 281)	(1 452)
Sous-total charges d'exploitation hors amortissements et provisions	(50 100)	(50 480)
EBITDA *	7 814	(13 218)
<i>Dotations aux amortissements d'exploitation (net)</i>	(3 871)	(4 566)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(559)	(620)
<i>Reprise de provisions d'exploitation</i>	672	546
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(3 758)	(4 640)
Sous-total charges d'exploitation	(53 858)	(55 120)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION (ou EBIT)	4 056	(17 858)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(3 000)	0
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION	1 056	(17 858)

* EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : équivalent de l'EBE

9.1.1 *Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 151,7 millions d'euros est en augmentation de 29% par rapport à l'exercice précédent.

Les deux principales activités du Groupe varient de la façon suivante :

- le « Voyage sur mesure » affiche une augmentation de 34%
- le « Voyage d'Aventure » est en hausse de 22%

9.1.2 *Marge brute*

La marge brute a augmenté de 31,8% ; le taux de celle-ci est en légère progression de 30,5% en 2020 à 31,1% en 2021.

9.1.3 Services extérieurs

Les services extérieurs, à 15,5 millions d'euros, sont en diminution de 9,2% par rapport à 2020.

9.1.4 Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 3,8% et s'élèvent à 33,2 millions d'euros en 2021 sous l'effet d'une diminution de l'activité partielle et une reprise de l'activité sur le 4^{ème} trimestre.

9.1.5 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 7,8 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2020, du fait de l'augmentation de la marge brute (liée à un effet volume et un effet taux), des subventions d'exploitation (provenant principalement de l'aide coûts fixes), et d'une diminution des charges d'exploitation.

9.1.6 Dotations nettes aux amortissements et provisions

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Dotations nette aux amortissements	3 871	4 566
Dotation nette aux provisions	(113)	74
Total dotation nette des reprises	3 758	4 640

La dotation nette aux amortissements et provisions diminue de 882 milliers d'euros en 2021.

9.1.7 Résultat d'exploitation (EBIT)

Sous l'effet des éléments précédemment énoncés, l'EBIT avant dotations aux dépréciations d'écarts d'acquisition est de +4,1 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre -17,9 millions d'euros en 2020.

Une dépréciation de 3,0 millions d'euros a été constatée sur l'écart d'acquisition Voyageurs UK / Original Travel.

9.2 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
- Revenus nets sur valeurs mob.de placement	20	58
- Autres produits et charges financiers	199	137
- Charges et produits d'intérêt	(2 413)	(120)
- Profits / Pertes de change	(71)	(556)
- Dotations et reprises aux prov. & amort.	(695)	(46)
TOTAL	(2 959)	(528)

En 2021, le résultat financier tient compte des intérêts courus (2,3 millions d'euros) sur les emprunts obligataires émis au cours de l'exercice (cf. §8.11 dettes financières).

9.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
- Opérations de gestion	74	(159)
- Opérations en capital	751	8
- Reprises et dotations sur provisions et amortissements	1 310	15
TOTAL	2 135	(137)

Le résultat exceptionnel enregistre en particulier la reprise de la dépréciation sur la marque Voyageurs d'Egypte pour 1,3 millions d'euros et la cession des murs du 53 rue Sainte Anne par Voyageurs du Monde pour 0,8 million d'euros.

9.4 Analyse de l'impôt

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des impôts au 31 décembre 2021 :

9.4.1 *Charge d'impôt de l'exercice*

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Impôt exigible	(395)	1 325
Impôt différé	(191)	3 475
Total impôt sur les résultats comptabilisé	(586)	4 800
Résultat avant impôt	232	(18 522)
Charge d'impôt du groupe	(586)	4 800
Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat courant en %	252,02%	25,92%

L'écart entre le taux théorique de 26,5 % et le taux facial est principalement lié aux différences permanentes en consolidation, incluant la dépréciation de l'écart d'acquisition Voyageurs du Monde

UK / Original Travel et la reprise de dépréciation de la marque « Voyageurs en Egypte » et qui correspondent à des éléments non fiscalisés.

Les plans d'affaires du management permettent d'envisager une recouvrabilité des déficits reportables à l'horizon 5 ans.

La preuve d'impôts peut s'analyser ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021
Résultat net des entreprises intégrées	- 353
Charge ou produit d'impôt sur les résultats	- 395
IS Différés	- 191
Résultat avant impôt	232
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	26,50%
Charge d'impôt théorique	- 62
Incidence des :	
- Différences permanentes en social	- 119
- Différences permanentes en consolidation	- 460
- Crédits d'impôts	423
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux	- 180
- Effet des différentiels de taux	- 146
- Autres	- 43
Charge d'impôt effectivement constatée	- 586
Taux d'impôt effectif (%)	252,02%

9.4.2 *Intégration fiscale*

Le Groupe est composé d'un Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2021, dont la société intégrante est Voyageurs du Monde.

9.4.3 *Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie*

Montant net par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/2021		31/12/2020	
	I.D. Actif	I.D. Passif	I.D. Actif	I.D. Passif
Sur différences temporaires	396	0	68	0
Sur reports fiscaux déficitaires	4 191	0	4 672	0
TOTAL	4 587	0	4 740	0

Au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020, les différences temporaires dégagent uniquement des impôts différés actifs.

Des impôts différés sont constatés sur les déficits des filiales dont le résultat, sauf évènement imprévisible, sera bénéficiaire. En l'absence de dettes ou de créances d'impôts supérieures à 12 mois, les taux retenus pour le calcul des impôts différés sont de 28% pour les filiales françaises et le taux

d'impôt local pour les sociétés étrangères. Le taux retenu pour l'activation de déficit est de 25% pour les filiales françaises.

Les déficits reportables non activés s'élèvent à 0,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 Informations sectorielles

Les deux secteurs d'activité principaux du Groupe sont la vente de Voyages sur Mesure et la vente de Circuits d'Aventure. Chaque filiale est rattachée à son secteur dominant.

Au 31 décembre 2021, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	92 952	58 062	679	151 693
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	2 702	1 286	69	4 056
Immobilisations incorp. et corp.	20 968	42 705	1	63 674
- dont Ecart d'acquisition	9 162	25 721	0	34 883

Au 31 décembre 2020, la répartition par secteur s'établissait comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	69 425	47 432	398	117 255
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	(12 305)	(5 131)	(422)	(17 858)
Immobilisations incorp. et corp.	23 298	42 601	1	65 900
- dont Ecart d'acquisition	11 370	24 916	0	36 286

10.2 Effectif moyen du Groupe

Il se décompose comme suit :

	2021		2020	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
TOTAL	400	823	440	893

Au total, les effectifs moyens du Groupe passent 1 223 en 2021 à 1 333 en 2020, soit une diminution de 8,3% sur l'exercice.

10.3 Commentaires relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le détail des grandes rubriques de la variation du besoin en fonds de roulement s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Stocks et en-cours	65	29
Créances d'exploitation	(15 874)	37 070
Dettes d'exploitation	(21 973)	25 950
Charges constatées d'avance	(9 285)	26 324
Produits constatés d'avance	22 371	(81 484)
Autres créances et autres dettes diverses	478	(992)
Variation du besoin en fonds de roulement	(24 217)	6 897

La nature de l'activité du Groupe dégage structurellement une ressource en fonds de roulement. En effet, le versement systématique d'un acompte par le client avant son départ génère un excédent de trésorerie. Le niveau de cette ressource en fonds de roulement au 31 décembre est dépendant du niveau des prestations facturées pour des départs sur l'exercice suivant. Celui-ci se traduit dans le montant des produits constatés d'avance en fin d'exercice.

En 2021, la variation du besoin en fonds de roulement est négative en raison de la baisse des dettes d'exploitation suite aux remboursements des acomptes reçues sur les voyages reportés pendant la crise sanitaire. Il convient de rappeler que l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020 avait permis, dès le début de la crise, de conserver ces acomptes pour une durée de 18 mois, soit à compter de septembre 2021.

La reprise d'activité intervenue en fin de période se traduit par une forte augmentation des produits constatés d'avance (+22,4 millions d'euros), générant une ressource en fonds de roulement. Cette augmentation du carnet de commandes explique l'augmentation des créances d'exploitation (+15,9 millions d'euros) et la variation des charges constatées d'avance (+9,3 millions d'euros) qui génèrent un besoin en fonds de roulement.

L'ensemble de ces mouvements conduit à constater un besoin en fonds de roulement de 24,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

10.3.1 Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
- Prix d'achat titres de participation	(241)	(3 906)
- Cession de titres de participation		
- Trésorerie acquise		
- Trésorerie des sociétés cédées		
TOTAL	(241)	(3 906)

En 2021, l'incidence des variations de périmètre provient :

- De l'acquisition d'une quote-part d'intérêt minoritaire chez Voyageurs du monde UK pour 166 milliers d'euros ;
- De l'acquisition des titres de participation Fairmoove (hors groupe) pour 75 milliers d'euros.

10.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels pour le Groupe Voyageurs du Monde s'élève à 313 milliers d'euros pour l'exercice 2021 contre 219 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

10.5 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions s'élèvent à 733 milliers d'euros.

10.6 Evénements post-clôture

Au début de l'exercice 2022, l'activité du Groupe était toujours affectée par la crise sanitaire, notamment par le variant Omicron apparu en décembre 2021.

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, et compte tenu d'une part, du caractère très limité des activités du Groupe en Russie et en Ukraine (moins de 2% du chiffre d'affaires réalisé en 2019 sur ces zones géographiques) et aisément reportables vers d'autres destinations et d'autre part, de l'absence d'actif situé dans ces pays, le groupe ne s'attend pas à des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

Les sociétés françaises du Groupe bénéficient toujours du dispositif d'activité partielle de longue durée mis en place en septembre 2021. Ce dispositif leur permet de réactiver l'activité partielle de leurs équipes en cas de détérioration de l'activité, avec une prise en charge à 85% des indemnités, dès lors qu'elles respectent une moyenne d'activité de 50% sur 24 des 36 mois que durent ce dispositif.

En mars 2022, Voyageurs du Monde a reçu le versement de l'aide aux coûts fixes (9.045 milliers d'euros) demandée au titre du premier semestre 2021.